

Préavis concernant les élections à des fonctions judiciaires à l'intention du Grand Conseil

—
du 27 novembre 2024 – session 12.2024



**POUVOIR JUDICIAIRE
GERICHTSBEHÖRDEN**

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

**Conseil de la magistrature ad hoc
Ad hoc Justizrat**

Table des matières

Préambule	2
1.1 Mises au concours des fonctions judiciaires du Conseil de la magistrature :	2
1 Juge cantonal·e 80% (réf. 8181)	3
1.1 Démissionnaire	3
1.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation	3
1.3 Préavis favorable (avec ordre de priorité)	3
Récapitulatif des candidatures préavisées favorablement	5

Préambule

1.1 Mises au concours des fonctions judiciaires du Conseil de la magistrature :

> Juge cantonal·e 80% (référence 8181) (FO du 30.08.2024)

Le Conseil de la magistrature ad hoc a examiné les candidatures en tenant compte des critères constitutionnels, à savoir la formation, l'expérience professionnelle et les qualités personnelles des candidat·e·s.

1 Juge cantonal·e 80% (réf. 8181)

1.1 Démissionnaire

Madame Sandra Wohlhauser, démission au 31.12.2024.

1.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation

- > Brevet d'avocat·e, licence ou master en droit et justifier de connaissances pratiques suffisantes pour l'exercice de la fonction
- > Le/la magistrat·e élu·e travaillera en droit civil et en droit pénal. Il/elle sera régulièrement amené·e à travailler et à rédiger en français
- > Citoyenneté active sur le plan cantonal. Les personnes de nationalité étrangère doivent être titulaires d'un permis d'établissement et être domiciliées dans le canton depuis au moins cinq ans. Les personnes candidates ne doivent pas faire l'objet d'acte de défaut de biens, ne pas avoir été condamnées pénalement pour des faits incompatibles avec la fonction
- > Maîtrise de la langue allemande avec de très bonnes connaissances de la langue française

Entrée en fonction : 01.01.2025 ou à convenir

Assermentation : oui

Les juges actuels du Tribunal cantonal comptent 9 femmes et 7 hommes.

1.3 Préavis favorable (avec ordre de priorité)

1. Alessia Chocomeli

Madame Alessia Chocomeli, née en 1968, domiciliée à Fribourg :

- > Brevet d'avocate, lic.iur.
- > CAS Forensics
- > CAS IF (investigation financière)
- > Procureure générale adjointe 100%
- > Membre du Conseil de la magistrature
- > Référente AdASt, cours "Instruction pénale"
- > Trilingue allemand-français-italien (C2), très bonnes connaissances de la langue anglaise (C1), connaissances scolaires/de base de la langue espagnole (A2)

La candidate présente d'excellentes capacités techniques, qualités personnelles et capacités à s'exprimer et à rédiger tant en français qu'en allemand. Son parcours professionnel permet en outre d'enrichir la représentation actuelle au sein du Tribunal cantonal.

2. Wanda Carmen Suter

Madame Wanda Carmen Suter, née en 1973, domiciliée à Fribourg :

- > Licence en droit
- > Juge de paix de la Sarine 90% ; Présidente de l’Autorité de protection de l’enfant et de l’adulte
- > Bilingue allemand-français, très bonnes connaissances de l’italien (C1), bonnes connaissances de l’anglais (B1)
- > Référente auprès de l’Université de Fribourg, de la HETS Genève et de la HES-SO Fribourg
- > Membre du Conseil de l'Institut de l'Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille (IFF), Université de Fribourg
- > Membre du comité de travail de la COPMA (Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes)
- > Membre du comité CAS en Justice des mineurs, Université de Fribourg

La candidate présente de très bonnes capacités techniques et qualités personnelles. Elle présente en outre une excellente capacité à s’exprimer et à rédiger tant en français qu’en allemand.

3. Christiana Dieu-Bach ; Caroline Gauch (à égalité par ordre alphabétique)

Madame Christiana Dieu-Bach, née en 1972, domiciliée à Bourguillon :

- > Brevet d’avocate, lic. iur.
- > CAS Forensics
- > Procureure 100%
- > Membre de la Commission d'examen des candidats et candidates au barreau
- > Langue maternelle allemande, très bonnes connaissances de la langue française, bonnes connaissances de la langue anglaise

Madame Caroline Gauch, née en 1976, domiciliée à Guin :

- > Brevet d’avocate, Dr. iur
- > Présidente du Tribunal d’arrondissement de la Singine 70% ; Présidente du Tribunal des prud’hommes de la Singine et du Tribunal des baux de la Singine et du Lac ; Présidente suppléante du Tribunal des prud’hommes de la Gruyère
- > Membre du Conseil de la magistrature
- > Juge suppléante au Tribunal cantonal
- > Juge suppléante au Tribunal des mesures de contrainte
- > Langue maternelle allemande, très bonnes connaissances de la langue française

Les deux candidates présentent les compétences techniques nécessaires à la fonction et de très bonnes connaissances du français à l’oral.

Récapitulatif des candidatures préavisées favorablement

Tribunal cantonal

Juge cantonal·e 80%

Avec ordre de priorité (à égalité au sein des rangs ; par ordre alphabétique)

1. **Alessia Chocomeli**
2. **Wanda Carmen Suter**
3. **Christiana Dieu-Bach ; Caroline Gauch**